



COMMUNIQUÉ

CNW-TELBECCODE 1

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Concours de rédaction 2009 du Commissaire au lobbyisme du Québec
Marie-Christine Couture, étudiante au baccalauréat en communication-marketing à
l'Université du Québec à Montréal, lauréate**

Québec, le 2 avril 2009 – Madame Marie-Christine Couture, une étudiante de première année en communication-marketing de l'Université du Québec à Montréal, a remporté le troisième concours de rédaction du Commissaire au lobbyisme du Québec. Son essai, intitulé *Les décideurs publics et la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme : observateurs ou partie prenante?*, lui a permis de mériter un stage rémunéré de trois mois au sein de cet organisme. Une mention spéciale a aussi été accordée par le jury à M. Guillaume Bourgeois, étudiant au baccalauréat en droit à l'Université de Sherbrooke.

Lancé au mois de novembre 2008, le concours de rédaction s'adressait à toutes les étudiantes et tous les étudiants à temps complet du premier cycle en administration, en communication, en droit, en philosophie, en sciences sociales ou de toute autre discipline connexe inscrits dans un établissement universitaire du Québec. Il avait pour thème : « Lobbyisme : les décideurs publics, observateurs ou partie prenante? » L'objectif poursuivi était de contribuer au développement de la connaissance dans un domaine où les enjeux sont importants pour la vie démocratique.

Des étudiantes et des étudiants provenant de l'Université Bishop, de l'Université Laval, de l'Université de Montréal, de l'Université du Québec à Montréal et de l'Université de Sherbrooke ont soumis des essais.

Le commissaire au lobbyisme, M. André C. Côté, remercie les membres du jury : M^{mes} Claire L'Heureux-Dubé et Françoise Beaulieu et MM. Jean-Paul L'Allier, Paul-André Comeau et Neil Bissoondath. Il félicite les participantes et participants de leur engagement qui montre à quel point ils s'investissent dans la recherche de l'excellence.

Une quatrième édition du concours sera lancée à l'automne 2009. Il portera à nouveau sur une question reliée à l'exercice de la démocratie. Surveillez les affiches, les dépliants et les journaux étudiants où seront dévoilés le sujet et les modalités de participation.

Le Commissaire au lobbyisme du Québec est une institution qui a pour mandat d'assurer, par des interventions de surveillance et de contrôle, la transparence et le sain exercice des activités de lobbyisme faites auprès des titulaires de charges publiques œuvrant au sein des institutions parlementaires, gouvernementales et municipales. Il a le statut de personne désignée par l'Assemblée nationale du Québec.

– 30 –

Renseignements : Françoise Beaulieu
 Conseillère en communication
 Téléphone : 418 643-1959
 Sans frais : 1 866 281-4615
 Courriel : fbeaulieu@commissairelobby.qc.ca